



Pôles de développement de l'économie sociale et solidaire (ESS) (Région Bretagne)

Le développement de l'ESS passe par sa structuration en réseaux afin de mutualiser des démarches, construire des stratégies communes, rendre visible ses actions, porter les valeurs et les pratiques de l'économie sociale et solidaire auprès des acteurs socio-économiques et des pouvoirs publics...

Au niveau sectoriel (« familles » et secteurs d'activités), c'est le rôle des fédérations, unions ou « têtes de réseaux » : mutualisation de la réflexion, des expériences, production de la connaissance dans leurs domaines d'actions, relais vers les interlocuteurs des niveaux nationaux et européens... Au niveau territorial, l'enjeu est donc de renforcer la coopération entre acteurs locaux de l'ESS de secteurs différents afin d'initier des projets, avec divers partenaires, dans de nombreux champs de l'activité économique et par là même permettre, l'émergence et la consolidation d'activités et d'emplois, le développement durable et solidaire du territoire.

Objectifs

- Soutenir la création et le développement d'activités et d'entreprises de l'ESS
- Animer des projets collectifs et le réseau d'entreprise de l'ESS
- Promouvoir l'économie sociale et solidaire
- Participer au dialogue civil territorial

Cibles

Les 21 pays bretons et les acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Modalités de mise en œuvre

La réalisation d'une étude de préfiguration peut être nécessaire en amont de la création d'un pôle de développement de l'ESS peut être nécessaire. L'initiative, validée par le Conseil de développement du pays, peut venir d'un ou plusieurs acteurs de l'ESS, d'une collectivité locale, d'un Pays. Toutefois, cette démarche doit se situer au terme de l'étude dans une logique d'auto organisation des acteurs de l'ESS et ne pas se limiter au seul secteur associatif.

Dans un but de cohérence sur l'ensemble du territoire breton, la Chambre régionale d'économie sociale et solidaire (CRESS), en partenariat avec la Région Bretagne :

- Apporte un appui méthodologique aux acteurs dans les pays, dans le processus de légitimation de la structure porteuse du pôle,
- Assure l'animation du réseau des pôles de développement

Moyens affectés et partenaires financiers

Soutien de la Région Bretagne à hauteur de 35 000 euros par an par pôle, dans le cadre d'une convention pluriannuelle permettant le recrutement d'un-e chargé-e de mission.

Autres partenaires

Département des Côtes d'Armor et de l'Ille et Vilaine
EPCI

Impacts / Évaluation

Le document de référence, ayant pour objectif de formaliser une vision partagée sur les pôles de développement de l'ESS entre les parties prenantes de cette démarche, précise la démarche d'évaluation.

16 pôles ESS sur 21 pays, une vingtaine de chargée de mission sur les territoires.

Environ 1000 entreprises de l'ESS impliquées en tant qu'adhérentes ou participantes aux activités.

Des projets phare développés par les pôles : monnaie locale Héol dans le pays de Brest, Plate-forme de services techniques aux acteurs de la petite enfance sur le pays de Rennes, appui à la mobilisation de l'épargne locale (1,5 million d'€) pour le financement d'un parc éolien citoyens dans le pays de Redon, appui aux coopératives jeunesse de service sur les pays de St-Brieuc, Cornouaille et Rennes.

Environ 150 porteurs de projets accueillis et orientés vers des réseaux de l'accompagnement de l'ESS.

Pour en savoir plus

Christine Mercier, cheffe de service
02 99 27 12 63 - christine.mercier@region-bretagne.fr